



FSU-SNUipp Paris
11 rue de Tourtille
75020 Paris
01 44 62 70 01
snu75@snuipp.fr

À Paris, le jeudi 18 juin 2026

À l'attention de
Monsieur Noé, Directeur de l'académie de Paris
Madame Gautherot, Dasen chargée
des écoles et des collèges
de l'Académie de Paris

Objet : Chaleurs extrêmes – gestion dans les écoles

Monsieur de Directeur de l'académie,
Madame la Dasen,

Nos représentant-es en F3SCT ont fortement alerté l'Académie mardi 17 juin au sujet de l'épisode de canicule que nous allons vivre. En plus de la nécessité d'informer nos collègues vulnérables sur la possibilité de demander des ASA, il a été question de l'accueil des élèves.

L'Académie mettait alors en avant la confiance qu'elle avait envers les enseignant-es pour adapter les conditions d'accueil des élèves et assurer leur sécurité dans ces conditions. Il a été redemandé, ainsi que c'est le cas à chaque épisode de chaleur, des consignes académiques claires. À défaut, ce serait encore les directeur-ices qui assumeraient la responsabilité de demander aux familles qui le peuvent de garder leurs enfants. En instance, l'Académie n'a pas questionné ce message aux familles lors de la précédente canicule.

Nous ne retrouvons malheureusement pas le fruit de nos échanges dans les mails que vous avez adressés aux écoles mercredi et jeudi. Alors qu'il avait été dit qu'il s'agirait d'une information aux IEN, il s'agit maintenant d'une demande d'autorisation argumentée (donc avec attente de réponse).

Nos collègues ne sont-ils et elles pas capables de lire un thermomètre ou de juger du caractère étouffant des salles de classe de leur école ? Ou bien l'Académie pense-t-elle que les enseignant-es vont profiter de ces épisodes de fortes chaleurs pour faire baisser les effectifs de leur classe ?

La FSU-SNUipp Paris demande à ce que notre hiérarchie nous fasse confiance et croit en notre attachement au service public, et en notre préoccupation du bien-être de nos élèves ! Cette demande ne semble d'ailleurs pas extravagante au regard de l'esprit de la lettre envoyée par le Ministre puisque celui-ci indique que « *dans les zones concernées par les plus fortes chaleurs, une bienveillance particulière sera observée pour les familles qui souhaiteraient garder, à titre exceptionnel, leurs enfants à la maison, sous réserve de votre bonne **information** préalable.* »

Enfin, dans certaines circonscriptions, le cadre est encore plus restrictif que celui posé par l'Académie : il faudrait que les conditions d'accueil soient « **très** difficiles » pour que les demandes des écoles soient étudiées et que l'étude se ferait « classe par classe » ! Cette énième marque de défiance est inacceptable.

Par ailleurs, la FSU-SNUipp demande à ce que notre employeur informe enfin de manière claire et précise des possibilités d'autorisation d'absence et de leur modalité de demande. Dans certaines circonscriptions il est demandé de déposer une

demande d'autorisation d'absence dans AA1D. Mais ce type d'ASA n'existe pas dans l'application. Des circonscriptions demandent également des certificats médicaux qu'il n'est pas possible d'obtenir dans l'urgence, compte-tenu du fait que la médecine de ville est légitimement plus préoccupée par la gestion de la crise que par la délivrance de certificat à des personnels dont la pathologie est probablement déjà établie et/ou dont la situation rentre dans les préconisations de Santé publique France. Comme c'est le cas pour d'autres opérations administratives ou lors de la crise Covid, la FSU-SNUipp demande que les demandes d'ASA soient faites sur l'honneur.

Depuis nos échanges du début de semaine, les prévisions météorologiques se sont aggravées, l'épisode de fortes chaleurs va s'amplifier et s'installer dans la durée. Pour notre syndicat, au regard de l'état du bâti scolaire parisien, la fermeture des écoles doit être envisagée pour les journées les plus chaudes et ce dès la fin de cette semaine. Le manque d'adaptation du bâti scolaire parisien ne permet pas d'accueillir les personnels et les élèves dans des conditions sanitaires acceptables. L'État ne peut jouer avec notre santé et celle de nos élèves.

En parallèle, nous nous adressons à la Ville pour qu'elle mette en place des lieux rafraîchis pour les personnes vulnérables et les plus mal logées, il ne s'agit pas d'augmenter la difficulté à supporter cet épisode de canicule en laissant nos élèves dans des conditions dégradées. Par ailleurs, vu l'urgence écologique, il est plus que temps de débattre de la possibilité de transformer ces journées de canicule en jours chômés pour l'ensemble des travailleur-ses, et a minima celles et ceux qui n'ont pas d'accès à des lieux rafraîchis ou climatisés.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur de l'académie, Madame la Dase, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de la Vallée
Co-secrétaires départementales de la FSU-SNUipp Paris

